Listes d'aptitude 2027 de C en B et de B en A

Réunion RH du 9 novembre 2026

Toulouse, le 09/11/2026

Une réunion informelle s'est tenue le lundi 9 novembre 2026 afin d'examiner les dossiers des candidat·es de la DRFiP 31 aux listes d'aptitude de C en B et de B en A.

La CGT Finances publiques a rappelé ses revendications concernant les promotions, à savoir **la mise en place d'un réel examen professionnel basé sur les attributions des candidats**, le concours devant rester le mode de recrutement privilégié.

La CGT continue de dénoncer **le faible nombre de places proposées aux concours internes à la DGFiP**, par rapport aux concours externes, **ce qui pénalise les cadres C et B** qui ne remplissent pas les conditions de diplômes pour passer les concours externes.

La CGT exige l'**abrogation de la loi scélérate dite de « transformation de la Fonction publique »** qui a, notamment, supprimé les CAP (commissions administratives paritaires) locales et nationales, gage de transparence et d'équité dans la gestion des personnels.
De plus, cette année, la direction nous a informé qu'il s'agissait peut-être de la dernière réunion informelle au niveau local, la DG s'opposant à ce que ces réunions perdurent.



Concernant les promotions par liste d'aptitude, les potentialités ne sont que de 9 pour la liste de C en B alors qu'il y a cette année un record de 75 candidatures contre 37 en 2025.

Quant à celle de B en A, la direction ne connaît pas le nombre de potentialités locales mais seulement régionales :13 potentialités. Les candidatures proposées par la direction seront examinées le 10/11/2026 au niveau de la délégation inter-régionale qui comprend 14 directions (les 13 départements + la DIRCOFI).

À la suite de la réunion :

LA C en B	LA B en A
75 candidats	**55 candidats**
Seul·es 11 collègues proposé·es et classé·es pour 9 potentialités.	**3 collègues proposés et classés.**

La liste de ces collègues sera publiée prochainement sur Ulysse 31.

Comme les années précédentes, les élus CGT rappellent aux collègues postulant à la liste d'aptitude la nécessité :
• de préparer le dossier en amont avec le chef de poste ou de service ;
• d'indiquer tous les éléments (parcours personnel, professionnel) démontrant les qualités requises pour exercer les fonctions de contrôleur ou d'inspecteur ;
• de formuler un recours sur l'évaluation professionnelle portant sur le tableau synoptique et les appréciations littérales si besoin.
N'hésitez pas à demander l'avis émis par votre chef de service, il n'est en aucun cas confidentiel.

Les représentant·es CGT Finances publiques présent·es à cette réunion :
Véronique BRUNO, Henri CATHALA et Julie FAUVEL

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 15 place Occitane 31000 Toulouse
https://31.cgtfinancespubliques.fr/
cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr
Suivez-nous sur Facebook et Instagram : @cgtfinancespubliques31, Twitter @CGTfip31

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finance publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
https://31.cgtfinancespubliques.fr/
cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr
Suivez-nous sur Facebook et Instagram : @cgtfinancespubliques31, Twitter @CGTfip31